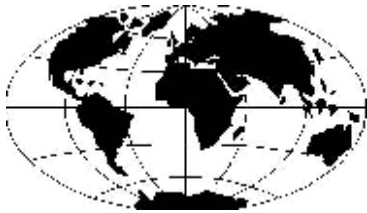


ASSEMBLÉES DE DIEU INDÉPENDANTES INTERNATIONALES



CANADA

Rév. Paul McPhail
Secrétaire Général
P.O. Box 653
Chatham, Ont. N7M 5K8
Téléphone : (519) 352-1743
Fax : (519) 351-6070

Notre mission : Présenter l'Évangile en parole et en action pour toutes les nations

RENOUVELLEMENT ANNUEL POUR LETTRE DE CRÉANCE

FORMULAIRE 3

Ce formulaire doit être rempli par tous les ministres licenciés ou ordonnés. L'omission de retourner ce formulaire dûment rempli entraînera l'annulation de ses lettres de créance ainsi que la jouissance de toute autorisation civile qui pourrait en découler, le cas échéant. Le **FORMULAIRE 4** doit être complété par l'Église qui parraine le candidat. Les **FORMULAIRE 3** et **4** doivent être retournés au bureau national pour fin d'étude.

Nom du candidat : _____ Téléphone : _____

Adresse : _____
Postal Code _____

Détenez-vous une licence : [] ou une Ordination: [] Ouvrier Commissioné []

Quelles ont été vos fonctions ministérielles depuis un an : _____

Êtes-vous dans le ministère à temps plein ? OUI [] NON []

Si vous êtes pasteur donnez le nom de votre Église : _____

Adresse : _____ Code Postal : _____

Numéro d'organisme de charité de l'église : _____ Obtenue : Privée : [] I.A.O.G.I.(Canada) []

Devez-vous arrondir vos revenus avec un travail séculier ? OUI [] NON []

Les motifs liés à votre première affectation prévalent-ils encore ? OUI [] NON []

Dans la négativité, prière d'en préciser la raison : _____

Si vous détenez une autorisation pour célébrer les mariages, fournissez les données suivantes :

Province : _____ Numéro d'autorisation : _____ Date d'émission : _____

Le nom de l'Église qui complètera le **FORMULAIRE 4** : _____

Signature du candidat : _____ Date : _____

Des frais de renouvellement de 125,00\$ doivent accompagner ce formulaire. Si la demande n'est pas acceptée, ces frais seront intégralement remboursés. Nous encourageons le candidat à répondre consciencieusement à toutes les questions, pour nous aviser de tout changement dans sa situation personnelle susceptible d'affecter son aptitude à détenir des lettres de créance.

Mai 2010